

## Les médecins psychiatres invitent la ministre David à fermer la porte au cannabis à proximité des campus

Montréal, le 24 août 2017 - L'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ) demande à la ministre de fermer définitivement la porte à toute autorisation de consommer ou de vendre du cannabis, non seulement sur les campus des collèges et universités, mais aussi à proximité de tout établissement d'enseignement.

Les médecins psychiatres réagissent à la déclaration de la ministre Hélène David qui ne ferme pas la porte à l'accès au cannabis sur les campus et qui souhaite attendre les résultats des consultations avant d'émettre une directive claire aux dirigeants des établissements d'enseignement.

## Le cannabis nuit à la réussite scolaire

« Les études démontrent que le cannabis a une influence directe sur la réussite scolaire. Le ministère de l'Enseignement supérieur a comme mission de mettre en place tous les moyens pour favoriser la réussite des étudiants québécois. Nous comprenons mal comment on peut même concevoir de permettre la consommation et la vente sur un campus. Même si le cannabis sera légalisé, les élus ne doivent pas pour autant contribuer à en faciliter l'accès. », a souligné la Dre Karine J. Igartua, présidente de l'AMPQ.

À titre d'exemple, une étude canadienne<sup>1</sup> a récemment prouvé que les étudiants qui consomment du cannabis fréquentent leurs cours avec moins d'assiduité, en plus d'être moins enclins à compléter leurs devoirs et à valoriser l'atteinte de bons résultats à leurs examens. Par ailleurs, une seconde étude<sup>2</sup> menée en Hollande démontre que lorsqu'on réduit l'accès des étudiants au cannabis légal, leur performance scolaire s'améliore substantiellement, et ce, particulièrement chez les consommateurs les plus jeunes, les femmes, les élèves en difficultés et les personnes inscrites à des cours exigeant des habilités mathématiques.

## Une visite à l'urgence pour comprendre le phénomène

« Pour contribuer à la réflexion de la ministre, nous l'invitons à venir passer un quart de travail à l'urgence psychiatrique. Quotidiennement, les consommateurs de cannabis occupent nos lits. La ministre pourrait ainsi voir de ses propres yeux les effets de la consommation régulière de cannabis chez des étudiants dont l'année scolaire est compromise par une psychose toxique. », a proposé la Dre Karine J. Igartua.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> http://ampq.org/wp-content/uploads/2017/08/marijuana-and-alcohol-use-as-predictors.pdf

 $<sup>^{2}\,\</sup>underline{\text{http://ampq.org/wp-content/uploads/2017/08/marie2017}}cannabis access and a cade micperformance.pdf$ 

Rappelons que les médecins psychiatres et que les médecins spécialistes en médecine d'urgence demandent que l'âge légal pour consommer et acheter du cannabis soit fixé à 21 ans. Cette proposition permettrait de trouver un meilleur équilibre entre, d'une part, la volonté du gouvernement de réduire les méfaits engendrés par le marché illicite du cannabis et, d'autre part, la nécessité de tenir compte des enseignements de la science pour protéger les générations à venir puisque le cerveau se développe jusqu'à 25 ans.

## À propos de l'AMPQ

L'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ) regroupe plus de 1 150 psychiatres qui pratiquent au Québec. Elle s'intéresse à l'organisation des soins en santé mentale et au cadre de travail des médecins psychiatres. L'AMPQ a notamment pour mandat de promouvoir les normes professionnelles et scientifiques les plus rigoureuses dans l'exercice de la psychiatrie. Elle œuvre aussi à susciter dans le public une meilleure connaissance de la psychiatrie et de la santé mentale et à favoriser l'accès à des services psychiatriques pour toute la population du Québec.

Pour en savoir plus sur les dommages au cerveau causés par le cannabis : <a href="http://ampq.org/wp-content/uploads/2017/08/cannabisdangerslecerveaufinal.pdf">http://ampq.org/wp-content/uploads/2017/08/cannabisdangerslecerveaufinal.pdf</a>
Pour en savoir plus sur les recommandations de l'AMPQ : <a href="http://ampq.org/wp-content/uploads/2017/08/cannabisrecommandationsfinal.pdf">http://ampq.org/wp-content/uploads/2017/08/cannabisrecommandationsfinal.pdf</a>

-30-

**Source :** Association des médecins psychiatres du Québec.

**Renseignements:** Christine Geoffrion

514-424-4269

cgeoffrion@annickmongeau.com